Résolution sur le Timor-Oriental

2008/2533(RSP) - 21/02/2008

L'Assemblée a tenu un débat sur le Timor-Oriental conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit).

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.